# Communication sur le progrès

## Pacte Mondial

**- Novembre 2011 -**

**Magellan Consulting**
48-50 rue de la Victoire - 75009 Paris
Tel : +33 1 42 66 06 06
Site web : www.magellan-consulting.eu

## Sommaire

**1. Renouvellement de l'engagement de Magellan Consulting ..... 3**

**2. Illustration des principes du Pacte Mondial ..... 4**

2.1. Principe n°3 ..... 4

2.2. Principe n°8 ..... 5

**3. Présentation de Magellan Consulting ..... 8**

3.1. Notre positionnement ..... 8

3.2. Notre équipe ..... 8

3.3. Nos principaux domaines d'intervention ..... 8

Ce document est la propriété de **Magellan Consulting**.

Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable.

# 1. Renouvellement de l'engagement de Magellan Consulting

H.E. Ban Ki-moon
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Paris, le 7 novembre 2011

Honorable Secrétaire-Général,

La démarche RSE de Magellan a été initiée en même temps que la création du Cabinet en 2008 et concerne l'ensemble des activités et l'ensemble des collaborateurs de Magellan Consulting, Magellan Strategy et Antiope, deux filiales de Magellan.

Elle repose sur un fonctionnement participatif et consensuel, l'objectif étant de développer la prise de conscience des collaborateurs et de les responsabiliser davantage.

Les actions entreprises depuis notre adhésion au Pacte Mondial en 2009 ont déjà permis de sensibiliser nos collaborateurs à la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ils ont notamment été encouragés à adopter de bonnes pratiques favorables à l'environnement (principe n°8) et impliqués dans certaines décisions et plusieurs événements du Cabinet (principe n°3), comme nous l'avons illustré dans le présent document.

Magellan doit poursuivre ses efforts en matière de RSE, communiquer auprès de ses Clients et intégrer au quotidien le Pacte Mondial dans ses activités.

Ainsi, je vous exprime la volonté de Magellan de continuer à soutenir et promouvoir les 10 principes du Pacte Mondial.

Didier Zeitoun
Président

**Magellan** Consulting
48-50, rue de la Victoire 75009 Paris
Standard + 33 1 42 66 06 06 - Fax + 33 1 42 66 05 52 - www.magellan-consulting.eu
S.A.S au capital social de 37 948 € - 508 426 574 RCS Paris

# 2. Illustration des principes du Pacte Mondial

## 2.1. Principe n°3

**« Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective. »**

### 2.1.1. Instances Représentatives du Personnel

**Deux Délégués du Personnel ont été élus** par les salariés de Magellan Consulting en mai 2010.

Conformément à la législation du travail, les Délégués du Personnel ont pour mission de présenter aux employeurs les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires et à l'application du code du travail, des dispositions légales concernant la protection sociale, la santé, la sécurité ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise.

En l'absence de CHSCT et de Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel disposent d'attributions supplétives comme par exemple des attributions économiques ou des attributions d'information consultation.

La Direction et les Délégués du Personnel se réunissent a minima une fois par mois, conformément à la réglementation.

Dans ce cadre, les Délégués du Personnel ont notamment échangé ou négocié avec la Direction les sujets suivants :

- Les règles de motivation proposées par la Direction pour l'ensemble des consultants (consultants, senior consultants, managers, senior managers) ont été discutées et validées avec les Délégués du Personnel. Elles prévoient le **versement d'une prime à tout consultant ayant contribué de manière significative au développement commercial** de Magellan (des conditions précises d'attribution ont été définies).
- Afin de répondre au mieux aux besoins des consultants en matière de frais de repas, les Délégués du Personnel ont organisé un sondage auprès des salariés. Celui-ci avait pour objet la modification du type de prise en charge des repas par l'employeur (**proposition de remplacer les titres restaurant par des paniers repas**). A l'issue d'une période de test de 3 mois, la solution convenant au plus grand nombre sera adoptée (test en cours).
- Les Délégués du Personnel ont demandé le **remplacement des ordinateurs portables** actuellement mis à la disposition des consultants par des ordinateurs plus légers, afin de rendre plus confortables leurs déplacements. Plus de **40 %** du parc est aujourd'hui remplacé.
- Les Délégués du Personnel ont obtenu de la Direction un budget pour l'année 2010 et l'année 2011 pour proposer **des activités socioculturelles**. Ainsi, **50 %** des salariés en ont déjà bénéficié en 2011 : spectacles, places de cinéma à tarif préférentiel, offre de produits culturels…

### 2.1.2. Accord d'intéressement

Après avoir obtenu l'accord de deux tiers des salariés de Magellan Consulting, **la Direction a mis en place un accord d'intéressement** en 2009.

Ce document est la propriété de **Magellan Consulting**.

Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable.

L'intéressement est ouvert à tous les salariés et cela a représenté **7 %** du salaire annuel en 2009 et plus de **10 %** en 2010. L'objectif premier de cet accord est de redistribuer une partie des bénéfices réalisés par Magellan à l'ensemble des salariés de manière significative.

### 2.1.3. Implication des salariés dans la vie interne du Cabinet

**Les salariés sont régulièrement impliqués dans les événements internes au Cabinet** :

- soit au travers de sondages, ouverts à tous, sur l'Intranet du Cabinet (par exemple : sondage sur la destination du séminaire annuel, sondage sur le nom de l'Intranet, …),
- soit dans le cadre de groupes de travail, composés de salariés volontaires (par exemple : groupe de travail créé pour le déménagement (**5 consultants**), groupe de travail créé pour le nouveau site Internet de Magellan (**4 consultants**), groupe de travail pour le séminaire annuel (**5 consultants**)…).

Par ailleurs, une réunion de l'ensemble des salariés a lieu chaque mois. **La Direction informe les salariés de l'actualité du Cabinet** : missions en cours, missions à venir, point sur les ressources humaines, communication sur les décisions prises, sur les événements importants… Pour les salariés, elle est également l'occasion de poser des questions à la Direction.

## 2.2. Principe n°8

**« Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement »**

### 2.2.1. Espace « Développement durable » sur l'Intranet

Un espace Développement durable est prévu sur l'Intranet de Magellan. Il est accessible à tous les salariés qui peuvent y consulter les présentations RSE faites lors des réunions mensuelles ou encore une liste d'éco gestes simples à faire au quotidien.

### 2.2.2. Informatique écologique et durable

**Les postes de travail de nos collaborateurs et les imprimantes/photocopieurs sont certifiés** :

- « Energy Star » : label garantissant que l'appareil possède une alimentation électrique correcte,
- « Epeat » : outil d'évaluation environnementale des produits électroniques, 75% des critères respectés. Cet éco-label couvre tout le cycle de vie du matériel, de l'éco-conception du matériel, à sa consommation d'énergie, en passant par son traitement en fin de vie.

**Nos outils, au service de l'entreprise, permettent également de réduire le nombre d'e-mails envoyés, de limiter les déplacements des collaborateurs et de diminuer les impressions.** Fervent partisan des outils de collaboration, Magellan Consulting utilise pleinement et fait évoluer ses solutions de communication afin d'optimiser toujours plus ses échanges via :

- Un outil de collaboration en ligne en interne et autant que faire se peut avec nos clients, contribuant ainsi à la dématérialisation des supports et à la diminution de la consommation papier.

- Un portail d'annonces (Intranet), où sont publiées toutes les informations liées aux activités du Cabinet (missions, offres, informations RH ou administratives, événements…), accessibles à tous les collaborateurs, diminuant fortement les envois d'e-mail.

- Les outils Live meeting (système de téléconférence via Internet) visant à limiter les déplacements des collaborateurs et concourant ainsi à réduire les émissions de CO2. Par exemple, **100%** des réunions mensuelles sur les offres de Magellan mettent en œuvre Live meeting, permettant ainsi aux consultants d'y participer à distance.

### 2.2.3. Fournitures

Parmi nos fournisseurs, l'un propose des fournitures de bureau écologiques. Nous achetons une partie de nos cahiers, stylos et autres pochettes auprès de cette entreprise (**20 %** actuellement).

De plus, les ampoules des locaux de Magellan sont à **42 %** des ampoules à basse consommation d'énergie.

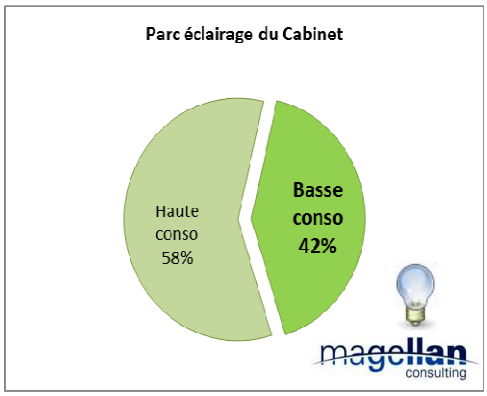


Enfin, **90 %** du mobilier de nos locaux (bureaux, caissons, armoires) est certifié NF Environnement, distinguant les produits donc l'impact sur l'environnement est réduit.

**23 %** de ce mobilier est également certifié PEFC (gestion durable de la forêt).

### 2.2.4. Gestion responsable de la consommation de papier

Il est préconisé aux salariés de Magellan Consulting de limiter leurs impressions et de privilégier le noir et blanc et le format recto verso et/ou 2 pages par feuille.

De plus, il est proposé aux salariés de Magellan d'inclure dans leur signature de mail la mention : « **Ensemble, faisons un geste pour l'environnement : n'imprimons nos mails que si nécessaire** »

En 2012, un suivi de la consommation de papier sera mis en place.

### 2.2.5. Eco pause café

Magellan Consulting invite ses employés à consommer café, thé et chocolat ainsi que toute autre boisson avec les tasses et verres mis à leur disposition afin de remplacer au maximum les gobelets en plastique.

Ce document est la propriété de **Magellan Consulting**.

Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable.

# 3. Présentation de Magellan Consulting

## 3.1. Notre positionnement

Magellan Consulting a été fondé en 2008 par trois associés Claude Aulagnon, Didier Zeitoun et Michel Hatiez, qui sont des dirigeants reconnus sur le marché du Conseil en organisation, en management et en technologies de l'information. Notre positionnement original et différenciateur réside dans la double compétence de son équipe dans les métiers de ses clients et dans les technologies de l'information.

Notre mission est de créer davantage de valeur pour nos clients en tirant parti des technologies de l'information et de l'innovation, appliquées aux métiers et aux processus des entreprises ou entités publiques. Pour ce faire, nous rapprochons le conseil aux Métiers et le conseil en Système d'Information, réalisant ce que beaucoup de grandes entreprises et administrations publiques demandent aujourd'hui.

Les secteurs prioritaires que nous ciblons sont:

- le secteur Public (Ministères Centraux, Santé et Social, grandes administrations),
- le secteur de la Finance (banques, assurances, Marchés Financiers),
- le secteur de l'Energie et des Télécommunications.

## 3.2. Notre équipe

Notre équipe est composée de 60 consultants expérimentés qui ont fait leurs preuves et ont conduit des projets de transformation organisationnelle, des plans de développement stratégiques et des projets de transformation IT dans des environnements complexes.

Au titre de Magellan Consulting et à titre personnel, les associés et managers de Magellan Consulting ont piloté des missions relatives à :

- la réorganisation d'entités ou de Directions : AP-HP, Technip, Bouygues Telecom,
- des grandes réformes de Place dans l'interbancaire français (Centrale des Règlements Interbancaires, Banque de France, Relit / RGV, Euronext),
- des fusions d'entreprises dans les secteurs suivants : Marchés financiers, Banque Commerciale, Assurance ou Monde Mutualiste,
- des projets de transformation au Ministère du Budget et des Comptes Publics (Helios, Copernic) et chez France Telecom Orange.

## 3.3. Nos principaux domaines d'intervention

### 3.3.1. Le conseil en organisation

Nous intervenons aux côtés de l'équipe de Directions opérationnelles / Métier ou Directions Générales pour aligner l'organisation sur la stratégie d'entreprise :

- Mission de réorganisation d'activités suite à des évolutions stratégiques, fusion ou cession d'entreprise,

Ce document est la propriété de **Magellan Consulting**.

Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable.

- Pilotage de transformation organisationnelle avec accompagnement au changement,
- Gouvernance et alignement du Système d'Information : imaginer et réaliser un SI qui constitue une arme compétitive,
- Stratégies de migration et de déploiement, expertise dans la conduite de programmes complexes et sur le management de grands programmes,
- Diagnostic et benchmark du Système d'Information d'entreprise.

### 3.3.2. Le conseil en processus métier

Nous vous apportons une démarche intégrée centrée sur les métiers et les processus de votre entreprise. Notre force réside dans notre capacité à adresser vos enjeux de performance en rapprochant les métiers de votre entreprise des technologies de l'information :

- Management des processus métier (BPM),
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage des programmes de transformation,
- Etude de cadrage en amont des investissements,
- Etude d'opportunité d'investissement et choix de progiciels et d'outils,
- Conduite de grands programmes de transformation,
- Etude d'architecture applicative et technique.

### 3.3.3. Le conseil au DSI

Nous intervenons auprès du DSI afin d'aligner les investissements et l'évolution du Système d'information sur les objectifs métiers des entreprises :

- Redéfinition de la gouvernance de la DSI et des relations Directions Métiers - Maitrise d'Ouvrage - Maîtrise d'Œuvre,
- Partition du patrimoine applicatif d'une entreprise ou d'une grande administration publique et gestion de portefeuilles de projets,
- Amélioration du pilotage opérationnel des projets de Systèmes d'Information,
- Industrialisation des procédés de développement des Systèmes d'Information (outils, processus, CMMI, ITIL, etc.),
- Revue en profondeur de la stratégie de sourcing : faire ou faire faire, délocalisation, offshore, etc.,
- Gestion des compétences et des carrières des collaborateurs de la DSI.

### 3.3.4. Le conseil dans les technologies NTIC

Les progrès continus dans les technologies de l'information et de la communication, couplés à la démarche d'innovation, ouvrent chaque jour de nouvelles perspectives de création de valeur : nouveaux usages, nouveaux produits et services, amélioration des processus ou diminution des coûts.

Les entreprises performantes restent en veille permanente et recherchent de nouvelles différentiations par les technologies et l'innovation.

Ce document est la propriété de **Magellan Consulting**.

Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable.

- Gagner des atouts concurrentiels en tirant partie des innovations technologiques comme le Web2.0, le « Software as a Service », la dématérialisation, les nouveaux outils collaboratifs ou la mobilité,
- Réduire les coûts grâce à la normalisation, la consolidation et la virtualisation des infrastructures,
- Rendre le Système d'Information plus évolutif et flexible grâce à une démarche d'urbanisation et grâce à la refonte des applications en architecture SOA,
- Réduire les coûts grâce à la mise en place d'une politique concernant l'utilisation de l'Open Source.

Ce document est la propriété de **Magellan Consulting**.

Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable.